

Brèves du Conseil Municipal Du 29 août 2022

Démission de Guillaume DUHAIL du Conseil Municipal (déménagement), effective depuis le 15 juillet dernier.

Conseil Municipal des Jeunes / Bilan des actions 2021/2022 – Organisation des élections 2022/2023

Myriam BARON a présenté le bilan des actions entreprises par les enfants du CMJ. Deux sur les quatre actions envisagées ont été réalisées. Il s'agit de la pose de nichoirs et l'organisation d'une disco grenadine.

- L'installation des 9 nichoirs, fabriqués, offerts par le papy de Louise ROY élue du CMJ, s'est déroulée le 30 avril dans les arbres des espaces verts autour du bourg.
- La disco grenadine s'est déroulée le mercredi 18 mai de 15h00 à 18h00 à la salle Arc En Ciel, ouverte aux enfants de CM1 et CM2 sur inscription par les parents. La participation était de 2€ et comprenait la grenadine à volonté et le goûter. Les enfants ont choisi les chansons et les musiques. Ils ont tous passé un excellent après-midi qui s'est terminé par l'intervention d'un clown de l'association « Clown et Vie ».



Samedi 2 juillet, un chèque de 1000€ a été remis à cette association, dont 154€ issus de la disco, le reste ayant été pris sur le budget du CMJ.

La somme de 914,35€ a été dépensée pour réaliser les projets du CMJ.

Les prochaines élections se dérouleront le vendredi 21 octobre prochain. Une présentation du CMJ sera faite aux élèves de CE2, CM1 et CM2 la semaine du 19 au 23 septembre.

Acquisitions foncières rue de La Roche / Indemnisation de l'exploitant

L'exploitant accepte le montant de l'indemnité d'éviction, préparé par les services communaux, et calculé selon le barème de la Chambre d'Agriculture, soit 2486,21 euros pour une surface de 8983 m².

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Elle porte principalement sur le projet de création d'une maison France Service à Saint Fulgent dans les locaux de la Communauté de Communes ainsi que quelques ajustements mineurs.

Lotissement Le Hameau de Prés / Remboursement partiel du prêt relais à la Banque Postale

L'évolution des ventes de parcelles permet de rembourser 345 000 € sur les 525 000 contractés initialement. Les travaux de finition de la voirie de la première tranche sont prévus fin 2022.

Personnel communal pour le restaurant scolaire

Trois emplois temporaires seront créés afin de satisfaire au service et à la surveillance des enfants tant sur la cour de l'école qu'en salle de restaurant.

Extension du réseau d'eau potable/Voie Lino Ventura.

Afin d'alimenter les futures constructions (5 logements inclusifs) prévues sur le terrain de Perce-Neige, il est nécessaire de prolonger le réseau d'eau potable jusqu'à l'entrée donnant accès à celles-ci. Le montant estimé est de 4316,52 euros TTC, dont la moitié est prise en charge par Vendée Eau. La part communale s'élèvera donc à 2158,26 euros.



**Prochaine réunion du conseil municipal
Lundi 26 septembre 2022, à 20h à la Mairie**

A L'ATTENTION DE TOUTE LA POPULATION CHAUCHÉENNE



INVITATION

M. le Préfet de la Vendée
Gérard GAVORY

Mme la Présidente
de la Région des Pays de la Loire
Christelle MORANÇAIS

M. le Président
du Conseil Départemental
de la Vendée
Alain LEBOEUF

M. le Président de la Communauté de Communes
du pays de Saint Fulgent—les Essarts
Jacky DALLET

M. le Maire de Chauché
Christian MERLET
et l'ensemble du Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du restaurant scolaire
et à l'aménagement de ses abords,
10 rue de la Petite Maine

le Samedi 1^{er} Octobre 2022 à 10h00.

Mairie—8 rue de la petite Maine 85140 CHAUCHÉ
02.51.41.83.09 / mairie@chauche.fr

Logo of the French Republic, Pays de la Loire, Vendée, and Saint-Fulgent-les-Essarts.

MAIRIE

En raison de l'inauguration mentionnée ci-dessus, la Mairie ne sera exceptionnellement ouverte que de 9h à 10h30 le samedi 1^{er} octobre.

Il n'y aura pas de permanence d'élus le samedi 8 octobre 2022.

APPLICATION MOBILE CITY ALL



A compter du 15 septembre prochain, Chauché disposera de son application mobile « CityAll » pour communiquer en direct avec les habitants en temps réel sur leur smartphone.

Ainsi, les citoyens pourront s'abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune. Ils recevront également des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...).

L'application permet aussi aux habitants d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture...

En scannant le QR code ci-contre, vous pourrez télécharger l'application !



ECLAIRAGE PUBLIC DU BOURG



Afin de réaliser des économies d'énergies et de protection de l'environnement, une étude a été réalisée par les membres de la commission voirie et environnement ayant pour objectif de diminuer le temps d'allumage des éclairages publics de la commune.

Ainsi, les horaires d'éclairage seront les suivants :

- Les mâts situés aux abords de la Mairie, de l'EPHAD, du complexe sportif, du stade et de la salle Arc-En-Ciel seront éteints de 21h30 à 6h30.
- Les mâts situés au rondpoint de la rue du Calvaire, au stop de la rue du Centre, place de la Forge, rue du Rocher, rue des 3 Fontaines et celui à l'entrée du lotissement des Acacias (côté rue de Grasla) seront allumés en permanence.
- Les mâts restants seront éteints de 21h à 06h30.

Enfin, pour rappel il n'y aura plus d'éclairage les mois de mai, juin, juillet et août comme ce fut le cas cette année.

INFLUENZA AVIAIRE



L'influenza aviaire hautement pathogène de l'hiver 2021-2022, due au virus H5N1, a continué de circuler cet été et encore aujourd'hui. M. le Préfet de la Vendée a placé la Vendée en zone de contrôle temporaire (ZCT) suite à la découverte de plusieurs cadavres d'oiseaux sauvages sur l'étang de la Commune des Landes Genusson.

Les principales mesures fixées par cet arrêté sont les suivantes :

1. Le recensement des détenteurs d'oiseaux :

- Particuliers des basses-cours et autres oiseaux captifs élevés en extérieur : vous devez vous déclarer auprès de la mairie.

- Professionnels quelle que soit la taille de l'exploitation : vous devez vous déclarer auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

2. La prévention avec la mise à l'abri de tous les oiseaux, détenus par des particuliers ou professionnel, dans des bâtiments fermés ou sous des filets et la protection des points d'abreuvement et d'alimentation dans des lieux fermés.

3. La surveillance : en plus de l'obligation de la déclaration de toute mortalité anormale, une surveillance spécifique est mise en place dans les élevages. Ceci a pour but de déceler le plus précocement possible le passage du virus de l'avifaune sauvage autochtone vers les élevages d'oiseaux domestiques.

Afin d'éviter tout risque de propagation de la maladie, il ne faut surtout pas manipuler les cadavres.

Messages des Organismes

UDAF

Quand le couple se forme ou se sépare, quand l'enfant naît et grandit ou encore quand les proches vieillissent... les familles ont besoin d'information sur leurs droits et sur les services et prestations qui peuvent les aider. Voici les services proposés par l'Udaf de la Vendée :

Point Info Famille

Anonyme et gratuit le Point info famille répond à vos questions sur la vie quotidienne et familiale.

Contact : 02.51.44.37.02 – pointinfofamille@udaf85.fr

Conseil conjugal et familial

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie relationnelle, affective, conjugale et familiale ?

Le conseil conjugal et familial s'adresse à toute personne seule, en couple, en famille, en groupe, afin d'aider à dépasser une situation de conflit, de désaccord, pour rétablir le dialogue et envisager sereinement l'avenir.

Contact : 02.51.44.37.02 – cfournier@udaf85.fr

Point Conseil Budget

Répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Accueil sur rendez-vous sur les communes de Fontenay-le-Comte, la Chataigneraie, Luçon, Moutiers les Mauxfaits.

Contact : 02.51.44.37.10 ou pcb@udaf85.fr

Médiation familiale

Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien ?

La médiation familiale permet de renouer le dialogue, gérer les situations conflictuelles, exprimer vos émotions, identifier vos besoins, trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles : Séparation, choix de la résidence des enfants, pension alimentaire, tensions familiales, succession conflictuelle...

Accueil sur rendez-vous sur les communes de Fontenay-le-Comte, la Chataigneraie, Luçon, Moutiers les Mauxfaits.

Contact : 02.51.44.78.99 – mediationfamiliale@udaf85.fr

Parrainage de proximité

Si vous souhaitez donner du temps à un enfant pour l'aider à grandir, nous pouvons vous aider à devenir parrain ou marraine. Votre enfant grandit, vous aimeriez qu'il bénéficie du soutien d'un adulte de confiance ?

Contact : 06 09 34 44 85 - parrainagedeproximite@udaf85.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous voulez en savoir plus sur la tutelle ou la curatelle pour vous ou pour un proche ?

Nous pouvons vous répondre et vous accompagner.

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous accompagner via des entretiens personnalisés et confidentiels en amont et durant l'exercice de la mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale, mandat de protection future). Contact : 02.51.44.37.16 – istf@udaf85.fr

Pour retrouver l'intégralité de nos services à destination des familles rendez-vous sur le site www.udaf85.fr





ENTREE LIBRE **Pas d'inscription**
OUVERT A TOUS

Café Deuil

Coanimé par des bénévoles formés

Un moment, un lieu, **des échanges** pour vivre et comprendre le deuil.
Des paroles réconfortantes, quelques clés pour avancer sur le chemin de la reconstruction de soi.
Après un deuil, récent ou ancien, **bénéficier du soutien** d'un groupe et être entendu.



SAMEDI
10h à 11h30

Renseignement : 02.51.36.10.26.

CALENDRIER 2022

- SAINT GILLES** : Samedi 17 septembre
- LA ROCHE SUR YON** : Samedi 29 octobre
- FONTENAY** : Samedi 19 novembre
- LES SABLES** : Samedi 3 décembre

CALENDRIER 2023

- CHALLANS** : Samedi 14 janvier
- CHANTONNAY** : Samedi 4 février
- MONTAIGU** : Samedi 11 mars
- POUZAUGES** : Samedi 1er avril



Messages des Associations

CLUB DE L'AMITIÉ

Comme prévu, le club de l'amitié des retraités a repris ses activités hebdomadaires du jeudi (jeux de cartes, scrabble...) le **1^{er} septembre 2022 à partir de 14 heures 30 dans la salle du foyer soleil**. Le jeu de palets pourra être organisé s'il y a assez de personnes intéressées.

Tous les retraités sont les bienvenus à ces rencontres qui aident à maintenir le lien social et permettent de passer un moment de distraction convivial.

Renseignements : Marie-Colette CHUPIN 0688586070, Danielle MARQUIS 0645217355, Paul HERBRETEAU 0652199318.

NB : l'assemblée générale du club est fixée au jeudi 13 octobre à 14 h 30, salle du foyer soleil.

Le concours de belote prévu le 24 septembre 2022 est annulé, une autre association ayant programmé, après nous, une fête à Chauché à cette même date.



LA JOSÉPHINE 2022 : LE RETOUR DE LA VAGUE ROSE

Cette course a pour vocation de rassembler les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein, cet événement s'inscrit dans l'opération nationale « Octobre rose », période durant laquelle la Ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.



Cette année, la formule est mixte :

- Ensemble, dans les rues du centre-ville de La Rochesur-Yon, le dimanche 9 octobre à 11 h ;
- Librement, dans les communes, du 1^{er} au 8 octobre.

A Chauché le 8 octobre 2022 à 10 h

Départ : local de Chauché T'Trail (devant le terrain de foot)

« En marchant ou en courant, le parcours est ouvert à toutes les Chauchéennes »

La commune de Chauché organise la course avec le support de l'association Chauché T'Trail.



- Il sera possible de participer :
- ensemble le 8 octobre 2022 à 10 h ou
 - librement entre le 1^{er} et le 8 octobre, en suivant le parcours joint.

RENSEIGNEMENTS

Chauché T'Trail – 06.12.41.91.39
Et Mairie de Chauché

- Les Joséphine parcourent 5 km sur le circuit balisé **en rose**, à leur rythme, en marchant ou en courant, quand elles le souhaitent.
- La course est ouverte à toutes (12 ans et plus).

- Formulaire d'inscription sur internet : <https://www.larochesuryon.fr/lajosephine/>

A la rubrique : **Club/Association/Entreprise** inscrire : Chauché

La participation à La Joséphine est soumise à une **contribution financière de 10 €**.
Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 21 septembre**.

Une première à Chauché : un tournoi de TAC TIK

Dimanche 25 septembre 2022

Salle Arc-en-Ciel à 14 h

Organisé par la Bibliothèque de Chauché « Au Plaisir de Lire »

au profit de la Recherche :

Groupement Parkinsonien de Vendée

Jeu convivial et familial

Entrée à 6 euros

(Enfants à partir de 10 ans)



Nombreux lots – Buvette (boissons, cafés, pâtisseries)

VENEZ NOMBREUX – ouverture des portes à partir de 13 h 30 -

Réservation possible au 06 73 67 74 64

*Les personnes ou sociétés désireuses de faire un don
pour contribuer aux lots remis aux gagnants
peuvent également se manifester auprès de ce numéro*

SIEL BLEU

L'atelier d'activité physique adaptée Siel Bleu s'adresse à toutes les personnes ayant 60 ans et plus ou atteintes de pathologies chroniques.

Ces ateliers permettent de maintenir les capacités cardiaques, respiratoires, musculaires et motrices. Ils sont utiles pour garder la forme, améliorer sa condition physique tout en prenant en compte le bien-être psychologique. Il ressort également un bien être nouveau au quotidien, à domicile, pendant les sorties.

Les ateliers sont assurés par des professionnels de l'APA (activité physique adaptée) de l'association Siel Bleu.

Au cours des séances, l'accent est mis sur le renforcement musculaire du haut et du bas du corps (avec ou sans matériel), contrôle postural dynamique et statique, les réflexes, la concentration, la mémoire, les étirements, l'assouplissement, la respiration, la coordination et des exercices de double tâches (obligation de se concentrer sur deux consignes à réaliser simultanément).

« Il suffit d'un rien pour faire naître un sourire, et il suffit d'un sourire pour que tout devienne possible. »

La convivialité et le sourire sont omniprésents ! L'activité s'adresse à tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une activité physique régulière et adaptée à leur rythme et est une excellente occasion de rencontrer des personnes de la commune.

Les séances se déroulent chaque vendredi à partir du 16 septembre, pour cette année 2022, de 16h45 à 17h45 à la salle Arc en Ciel. La première séance est gratuite. Le tarif est de 54 € par trimestre avec une adhésion annuelle de 18 €. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous rendre directement le vendredi à la salle ou contacter M. Guetté Nicolas au 06-63-58-98-27 ou par mail nicolas.guette@sielbleu.org.

Distribution du prochain bulletin les 8 et 9 octobre 2022.

Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 26 septembre 2022.